

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 33'654
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 300.2
Abo-Nr.: 1024526
Seite: 2
Fläche: 43'093 mm²

Les pauvres ne méritent pas de devenir Suisses?

L'invitée

Ada Marra
Présidente
de Lire et Ecrire
Suisse romande*



Le projet de loi sur la nationalité présenté aux Chambres pendant cette session propose toute une série de durcissements des conditions pour obtenir la nationalité suisse. La majorité de droite passe sous silence le fait que, avec un taux stable de 2,7%, nous avons un pourcentage de naturalisations parmi les plus bas d'Europe.

J'aimerais revenir sur une mesure particulièrement frappante. Jusqu'ici, les organes habilités à délivrer le passeport suisse vérifiaient, entre autres, que le candidat sache s'exprimer et comprenne la langue du lieu. Ce qui me semble normal. Or, selon la nouvelle proposition, les candidat(e)s devront non seulement savoir s'exprimer, mais aussi écrire dans la langue locale.

Cette disposition m'interpelle en tant que présidente de l'Association Lire et Ecrire Suisse romande, qui lutte contre l'illettrisme. On estime à 400 000 le nombre des Suisses touchés par l'illettrisme. Est-ce à dire qu'ils ne méritent

pas leur passeport à croix blanche? Que seuls les mieux formés méritent et peuvent se vanter d'obtenir un passeport helvétique? On laisse donc sur le carreau les candidats socialement et souvent économiquement plus faibles.

Il ne s'agit pas ici de choisir le type de migration qu'on souhaite. Ces personnes sont établies en Suisse depuis plus de douze, vingt, quarante, voire cinquante ans. Mais, si elles ne sont pas qualifiées, elles verront leur demande échouer.

Je n'ai jamais pensé que la majorité du parlement est xénophobe. Ce sont les pauvres qu'elle n'aime pas. Ainsi, notre pays accueille à bras ouverts de riches étrangers sans activité lucrative, exonérés d'une grande partie des impôts grâce au système des forfaits fiscaux. Alors même que vous et moi, qui nous levons tous les matins pour aller travailler, payons l'entier de nos impôts.

Par contre, quand il s'agit de reconnaître l'apport de ces étrangers peu qualifiés qui ont vécu de nombreuses années dans notre pays, contribué à sa prospérité et qui, simplement, après tant d'années, considèrent la Suisse comme leur pays, eh bien, on veut leur refuser le passeport. Parce qu'ils ont des difficultés à écrire.

Je ne peux croire que la population

soit adepte du «travaille et tais-toi!» imposé de cette manière. Car, au fond, se faire naturaliser ne donne pas droit à de nouvelles prestations sociales. On peut bénéficier de celles-ci sans être Suisse si on a travaillé un certain temps dans le pays. Non, le droit que donne

«Les candidats devront non seulement savoir parler, mais aussi écrire la langue locale»

la naturalisation, c'est celui de voter. De s'exprimer. Pour des parents, de dire quel système scolaire ils veulent pour leurs enfants, quel système de santé est supportable pour eux, s'ils souhaitent des centrales nucléaires en Suisse...

Avec la proposition faite au parlement, on signifiera à ces personnes qu'elles n'ont que le droit de financer tout cela par leur labeur. Elles ne doivent surtout pas dire ce qu'elles en pensent. Parce qu'elles ne savent pas écrire.

* Conseillère nationale socialiste